

# **PV du Conseil Municipal du 12/04/2023**

**Présents** : Eulalie Pinto, Marie Sarda, Vincent Llorens, Mathieu Santini, Michael Jung, Antoine Baratier, Luc Mabilde

**Procuration** : Dirk Eberhard pour Michael Jung

**Absent excusé** : Pierre Chevenard

## **Ordre du jour :**

- 1) Approbation du procès verbal du conseil municipal du 20 février 2023**
- 2) Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI) : débat sur les orientations du projet d'aménagement et de développement durable (PADD)**
- 3) Vote des taxes locales**
- 4) Vote du budget général**
- 5) Vote du budget cantine**
- 6) Affectation du résultat 2022 du budget lotissement du Cazal**
- 7) Vote du budget lotissement du Cazal**
- 8) Vote du budget eau et assainissement**
- 9) Questions diverses**

- 1) Approbation du procès verbal du conseil municipal du 20 février 2023**

Vote oui pour à l'unanimité

- 2) Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI) : débat sur les orientations du projet d'aménagement et de développement durables (PADD)**

Madame la maire a présenté le PADD et le conseil municipal a eu un débat sur les orientations

- 3) Vote des taxes locales**

L'état a augmenté les bases des taxes foncières pour le bâti et non bâti en 2023 mais la mairie a décidé de ne pas augmenter les taux

d'imposition ; pour rappel et par délibération le conseil municipal avait fixé les taux des impôts l'année dernière à :

- TFB (taxe foncier bâti) à 59,99 %
- TFNB (taxe foncier non bâti) à 175,16 %
- TH (taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale) à 16,57 %

Ces taux d'imposition restent donc à l'identique (mais il y aura toutefois une augmentation)

Vote oui pour à l'unanimité

#### **4) Vote du budget général**

Ledit budget s'équilibre en recettes et dépenses et s'élève :

- en recettes à la somme de 589 678,64 euros
- en dépenses à la somme de 589 678,64 euros

total dépenses de fonctionnement : 453 781,32

total recettes de fonctionnement : 453 781,32

total dépenses d'investissement : 135 897,32

total recettes d'investissement : 135 897,32

#### **Vote des subventions aux associations**

- AREP : 2500 euros
- Terre de passage : 250 euros
- Comité des Fêtes : 2500 euros
- Les maillols : 2500 euros
- Explorarium : 1000 euros
- Artemuse : 1000 euros

vote oui pour à l'unanimité

#### **5) Vote du budget restaurant scolaire (Vincent Llorens sort et ne vote pas)**

Ledit budget s'équilibre en recettes et en dépenses et s'élève :

- en recettes à la somme de 53 391,08 euros
- en dépenses à la somme de 53 391,08 euros

total dépenses de fonctionnement 53 310

total recettes de fonctionnement 53 310

total dépenses d'investissement 81,08

total recettes d'investissement 81,08

Vote oui pour à 7 voix

**6) Affectation du résultat 2022 du budget lotissement du Cazal**  
(Mathieu Santini sort et ne vote pas)

Résultat de fonctionnement : 0 euros

Résultat d'investissement reporté : 5 685,00 euros

Vote oui pour à 7 voix

**7) Vote du budget lotissement du Cazal** (Mathieu Santini sort et ne vote pas)

Ledit budget s'équilibre en recettes et en dépenses et s'élève :

- en recettes à la somme de : 339 315 euros
- en dépenses à la somme de : 339 315 euros

dépenses de fonctionnement

chapitre 011 : 109 315

chapitre 042 : 115 000

recettes de fonctionnement

chapitre 042 : 109 315

chapitre 70 : 115 000

dépenses d'investissement

0000 comptes de stocks : 109 315

001 solde d'exécution reporté : 5 685

recettes d'investissement

0000 comptes de stocks : 115 000

Vote oui pour à 7 voix

**8) Vote du budget eau et assainissement**

Ledit budget s'équilibre en recettes et dépenses et s'élève :

- en recettes à la somme de 177 644,50 euros
- en dépenses à la somme de 177 644,50 euros

total dépenses de fonctionnement : 68 907,59  
total recettes de fonctionnement : 68 907,59

total dépenses d'investissement : 108 736,91  
total recettes d'investissement : 108 736,91

Vote oui pour à l'unanimité

### **9) Questions diverses**

- choix des conseillers municipaux et habitants de Festes volontaires pour le contrôle des listes électorale
- Centrale d'énergie à choisir pour changement fournisseur d'électricité

**Prochain conseil municipal le 8 mai à 18 h 30**